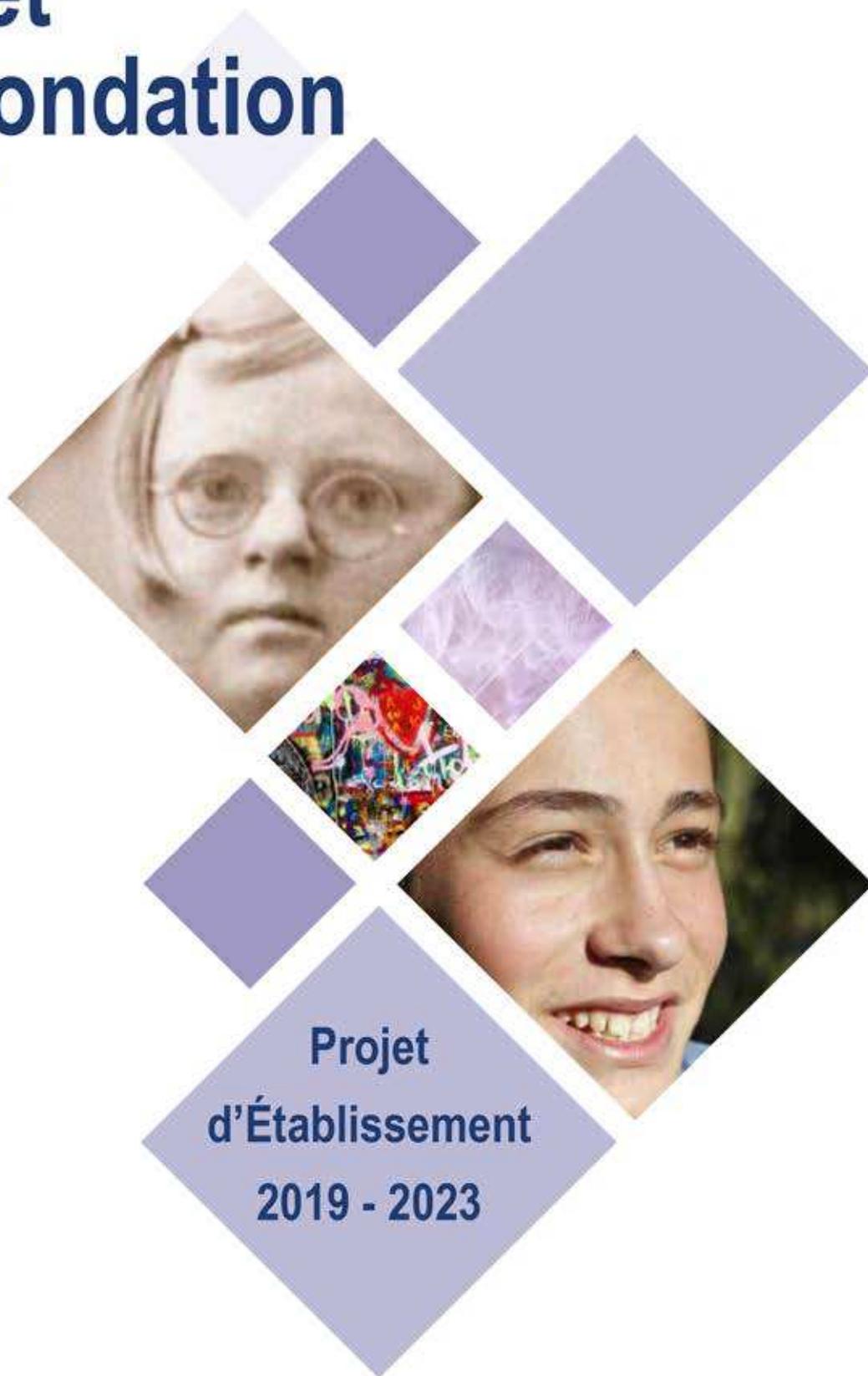


Projet de Fondation 2017



Projet
d'Établissement
2019 - 2023

Sommaire

Préambule

- I. L'héritage : identité et histoire..... p 3
 - II. L'actualité : une offre de service variée.. p 8
 - III. Le projet : humaniste et engagé..... p 9
 - IV. Les axes stratégiques, la gouvernance... p 13
 - V. Le suivi du projet, l'évaluation..... p 20
-

*Approuvé par le Conseil d'Administration
de la Fondation Edith SELTZER
le 22 avril 2017*

*Photos de couverture :
Edith Seltzer et jeune femme d'avenir*

Préambule

Le Projet de Fondation est actualisé avant chaque Projet d'Établissement, élaboré par les membres du Conseil d'Administration qui déterminent la politique de la Fondation, il clarifie les engagements pour les années qui suivent.

Le Projet de la Fondation, réalisé en octobre 2013, précédait l'écriture du Projet d'Établissement 2014-2018.

Celui-ci, arrêté en 2017, contribuera à orienter les choix du Projet d'Établissement 2019-2023.

Le Projet de Fondation s'appuie sur l'histoire et les valeurs héritées des fondatrices et des administrateurs qui ont œuvré au développement de la Fondation.

Il pose les bases pour établir un projet d'établissement résolument humaniste.

Il fixe des orientations conformément à ce choix et décline des éléments de gouvernance adaptés à ces valeurs, repères durables dans un environnement social et économique qui se modifie rapidement.

Enfin le projet s'intéresse à l'évaluation des actions mises en œuvre dans l'établissement afin que celles-ci répondent aux exigences voulues.

I. L'héritage : identité et histoire

Identité

La Fondation Edith SELTZER, reconnue d'utilité publique le 15 mars 1931, a eu pour objet premier le soin et la réinsertion des soignantes, en particulier les infirmières, atteintes de tuberculose dans le cadre du sanatorium de Chantoiseau.

Les missions de la Fondation Edith SELTZER s'inscrivent dans l'accompagnement des personnes en situation de dépendance, handicap, exclusion et maladie à tous les âges de la vie.

Parallèlement, et depuis sa création, la Fondation assure des missions de formation et d'éducation qui complètent l'accompagnement et contribuent à l'autonomie des personnes.

Les statuts de la Fondation Edith SELTZER ont été fixés par l'arrêté du 30 janvier 2008 :

Article 1

« La Fondation Edith SELTZER, créée en 1930, a pour objet d'assurer une mission de soins, d'accompagnement, de réinsertion et de formation, notamment auprès de personnes, malades, handicapées, en difficultés sociales.

Les activités de la Fondation sont exercées dans un esprit de neutralité confessionnelle et politique. Personnels et administrateurs sont rassemblés autour de valeurs de service aux personnes accueillies, dans le respect de tous les bénéficiaires, avec une exigence de compétence et de probité, et dans une recherche éthique constante ».



Chantoiseau - années 1930

Histoire

La Fondation a été créée par deux infirmières, Madeleine et Eveline SELTZER, en mémoire de leur sœur Edith, handicapée trisomique, elle-même décédée de tuberculose en 1927 à l'âge de 20 ans.

L'époque sanatoriale de 1933 aux années 1960 (phtisiologie)

Le sanatorium offrait à son ouverture, le 28 septembre 1933, 50 lits de cure sanatoriale et 20 lits de rééducation au travail pour malades stabilisées. La première formation d'infirmières diplômées d'État du département a été ouverte à Chantesoleil en 1959 accueillant des personnes en postcure.

Parallèlement, l'Association des Industries Électriques contre la Tuberculose (AIECT), reconnue d'utilité publique le 31 mars 1931, ouvrait à proximité, au « Bois de L'Ours » à l'initiative d'André BENAC, un sanatorium de 114 lits pour les hommes. Sanatorium avec bloc opératoire qui sera, à l'époque, un des plus modernes d'Europe.

La diffusion des antibiotiques après la guerre et l'amélioration des conditions d'habitation ont vaincu l'épidémie et poussé à la reconversion des 2 sanatoriums.

La convalescence spécialisée - années 1970-2000

À Chantoiseau, c'est l'ouverture de lits de convalescence spécialisée, puis de post-cure psychiatrique à Chanteclair en 1978. Une médicalisation accrue des services permet de répondre à des pathologies plus lourdes et à l'accueil de patients atteints de maladies chroniques.

Au Bois de l'Ours, la reconversion débute avec la création d'un service de gastro-entérologie, puis d'endocrinologie et de diabétologie. Un Centre d'Hygiène Alimentaire et d'Alcoologie (CHAA) est créé. Une consultation externe des maladies de l'appareil digestif et d'endocrinologie est autorisée. L'activité diététique connaît un développement important en 1996 avec le portage de repas diététiques à domicile ainsi que dans d'autres établissements médico-sociaux et scolaires du Briançonnais.

Parallèlement, le Centre de Rééducation Professionnelle (CRP) élargit son public après le transfert de la formation d'infirmières à l'hôpital de Briançon en 1972. Sont mises en place également des formations d'aide-soignant, puis d'auxiliaire de puériculture. Les formations tertiaires en sténodactylo de l'origine évoluent vers la bureautique, la comptabilité et la paie de niveau IV et III, elles sont ouvertes aux travailleurs handicapés reconnus par les Cotorep.

Le Bois de l'Ours - années 1930



La diversification, la régionalisation, l'extension des années 2000

En 2003, la Fondation, répond à la demande locale des familles de personnes handicapées. Elle ouvre un Foyer en 2006 avec trois possibilités de prise en charge : foyer occupationnel, foyer d'accueil médicalisé et foyer d'hébergement. Le Foyer de Vie est installé dans un nouveau bâtiment en février 2008. Une extension ouvre en 2015.

En 2008, la Fondation Edith SELTZER et l'AIECT fusionnent leurs activités sanitaires et médico-sociales. Les autorisations du Centre Médical le Bois de l'Ours sont transférées par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation à la Fondation Edith SELTZER par arrêté du 18 octobre 2007. Le Centre Médical Chant'Ours naît de ce regroupement au 1^{er} janvier 2008. Le Conseil d'Administration de la Fondation intègre des administrateurs issus de l'AIECT.

Les projets d'établissement 2009-2013, puis 2014-2018, ont été orientés sur un élargissement des réponses aux parcours de santé des Hauts Alpains au travers de filières hospitalières, médico-sociales et sociales avec une évolution vers des plateformes et le développement d'hôpital et d'accueil de jour ainsi que de services à domicile :

-
- ◆ **Les personnes âgées** avec l'obtention de lits de spécialité en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) gériatrique en 2010, un Accueil de Jour Alzheimer créé en 2004 pour 10 places avec une Plateforme d'aide et de répit pour les aidants des Hautes Alpes. Les formations d'aide-soignant, d'assistant de vie et d'auxiliaire de vie sociale complètent cette filière avec le portage de repas diététiques à domicile.
 - ◆ **Les personnes en situation de handicap** : le Foyer devient un pôle d'accueil pour les personnes du territoire en hébergement permanent, accueil temporaire, accueil de jour et accompagnement à domicile avec l'ouverture d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) en 2011. La formation d'aide médico-psychologique complète cette plateforme, répondant à des situations d'autonomie très diverses. Les formations en reclassement professionnel des travailleurs handicapés s'étoffent encore pour former des secrétaires médicales, des techniciens administratifs sanitaires et sociaux, des réceptionnistes en hôtellerie et des gestionnaires de paie.
 - ◆ **Les malades chroniques** : le Centre Médical Chant'Ours a été autorisé en 2010 pour les spécialités Soins de Suite et Réadaptation en maladies digestives, diabète et nutrition avec l'ouverture en 2013 d'un plateau clinique pour l'Hôpital de jour en diabétologie nutrition et 5 programmes autorisés d'Éducation Thérapeutique. En 2012, sont créés 9 Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sur Gap et Briançon à l'attention des malades chroniques en situation de précarité. Le portage de repas diététiques se renforce en 2011 avec l'ouverture d'une cuisine centrale. En 2015, quatre lits identifiés de soins palliatifs (LISP) sont autorisés en SSR.

- ♦ **Les personnes atteintes d'addictions** : le Centre Médical Chant'Ours obtient une spécialisation SSR de niveau 2 en 2010 et construit une nouvelle unité au Bois de l'Ours. Un Centre de Soins et de Prévention en Addictologie (CSAPA) est ouvert en 2011 sur Embrun et Briançon, puis dans les autres villes du Nord 05, regroupant les soins aux toxicomanes, les consultations d'alcoologie et de tabacologie et d'autres addictions sans substances.
- ♦ **Les personnes atteintes de troubles psychiques** : sont reconnus 40 lits d'hospitalisation en santé mentale adulte. Une Résidence Accueil Paramar de 24 logements accompagnés est ouverte en 2015 à Laragne.
- ♦ **Les personnes qui n'ont pas accès aux soins de proximité** (primaires ou spécialités) : la Fondation a ouvert en 2014 un Centre de Santé avec des consultations médicales spécialisées, diététiques et infirmières sur le Bois de l'Ours, puis en 2016 pour les résidents et vacanciers de la vallée de la Guisane/Serre Chevalier deux antennes au Monétier-Les-Bains et à Chantemerle en réponse à la désertification médicale.
- ♦ **Les enfants en difficultés sociales** : la Fondation crée en 2013 la Maison d'Enfants à Caractère Social *L'Érvol*, un accompagnement de jeunes majeurs et un accueil modulable sur le Nord 05.
- ♦ **Les personnes migrantes** avec un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) de 60 places à Briançon et L'Argentière-La-Bessée.



L'environnement et la responsabilité sociale

Depuis 1998, la formalisation des démarches qualité et gestion des risques a touché le secteur hospitalier avec la première accréditation en 2000, puis les certifications toujours obtenues sans réserve à Chant'Ours. 10 ans plus tard, le secteur médico-social connaît lui aussi des cycles d'évaluations internes et externes. Au-delà de ces démarches, c'est un mode de management par la qualité qui s'est instauré.

Les années 2000 sont marquées par le développement du numérique avec des évolutions marquantes sur le plan administratif, et notamment sur le dossier patient, totalement informatisé depuis 2008, précurseur du déploiement des dossiers informatisés dans les activités médico-sociales quelques années plus tard. Avec une politique de communication intensive, les sites intranet et internet, les réseaux sociaux, la radio et la télévision locales sont aujourd'hui les nouveaux médias utilisés pour les professionnels et les usagers.

La Fondation SELTZER s'est, au fil des ans, engagée dans une politique forte de développement durable dans le respect du territoire où elle est

devenue l'un des acteurs économiques majeurs avec plus de 420 salariés permanents :

- ◆ Investissements dans l'économie de l'énergie (isolation des bâtiments) et dans la production de chaleur par le bois (3.2 MW installés) et le solaire
- ◆ Tri des déchets et compostage des biodéchets généralisés
- ◆ Politique des ressources humaines pour la pérennisation des emplois, la prise en compte des risques et la qualité de vie au travail
- ◆ Sécurisation du foncier pour offrir plus de 20 hectares d'espaces naturels préservés et en partie aménagés pour les personnes à mobilité réduite

La Fondation est aussi porteuse d'évènements sur le département à l'attention des professionnels et du public : forums de l'autonomie, conférences sur le développement durable et sur les soins accompagnés par une offre de Développement Professionnel Continu (DPC) agréée.

Une évolution constante

L'histoire de ces 80 dernières années montre la force des valeurs qui ont présidé à l'évolution constante de l'établissement pour s'adapter aux besoins de santé publique ainsi qu'au contexte sanitaire et social en maintenant « un esprit particulier de réinsertion sociale ».

Les malades d'aujourd'hui connaissent souvent

des situations de détresse, d'exclusion ou de précarité qui sont proches de celles vécues, dès l'ouverture, par les victimes de la tuberculose. Témoin de l'attachement des patients à cette maison, l'Association des Amis de Chantoiseau et du Bois de l'Ours regroupe aujourd'hui environ 320 membres.

II. L'actualité : une offre de services variée

La Fondation comprend aujourd'hui les établissements et services suivants situés dans les Hautes Alpes et autorisés par les autorités compétentes :

Secteur Sanitaire

- ◆ Le Centre Médical Chant'Ours, établissement de 130 lits et 10 places de Soins de Suite et de Réadaptation autorisé pour les SSR polyvalents et les spécialités : « personnes âgées polypathologiques dépendantes ou à risque de dépendance », « maladies digestives, métaboliques et endocriniennes » (hospitalisation complète et hospitalisation de jour), « addictologie ». Sont également autorisés : 40 lits de psychiatrie générale adulte.
- ◆ Le Centre de Santé Chant'Ours avec ses trois sites de consultations externes médicales, infirmières... sur la vallée de la Guisane.

Secteur Médico-Social

- ◆ Le Centre de Rééducation Professionnelle Chantoiseau, établissement de 90 places.
- ◆ L'Accueil de Jour Alzheimer (EHPAD) de 10 places et la Plateforme d'aide et de répit des aidants sur l'ensemble du département.
- ◆ Le Foyer pour personnes handicapées : foyer d'hébergement (10 places), foyer occupationnel en internat (19 places), en accueil de jour (14 places), en accueil temporaire (2 places), foyer d'accueil médicalisé (12 places), Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de 10 places (Nord 05).
- ◆ Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) pour le Nord 05.
- ◆ Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) de 12 places à Gap et Briançon.

Secteur Social et Formation

- ◆ L'Institut de Formation sanitaire et social (formations aide-soignant, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social, auxiliaire médico-psychologique) sur 135 places.
- ◆ Le Centre de Formation Continue : secteur tertiaire, formations courtes et Développement Professionnel Continu (DPC).
- ◆ Le Pôle Enfance avec une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) *L'Énvol*, un accueil modulable de 21 places et un accompagnement jeunes majeurs de 3 places.
- ◆ La Résidence Accueil Paramar de 24 appartements à Laragne.
- ◆ Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) de 60 places à Briançon et L'Argentière-La-Bessée.
- ◆ Le portage des repas diététiques à domicile, en institutions et écoles.

III. Le projet : humaniste et engagé

Ce qui fonde notre action aujourd'hui

Dans un contexte d'épidémie majeure de la tuberculose et entre les deux guerres mondiales, Madeleine et Eveline SELTZER ont puisé la force de leur détermination dans l'histoire de leur famille et dans leur foi chrétienne.

L'empreinte qu'elles ont laissée, a favorisé des innovations depuis l'ouverture en 1933.

Dès l'autorisation initiale, en sus des lits de traitement, des lits visant à la réinsertion socio-professionnelle ont été installés, afin qu'après les soins il y ait place pour un retour plus facile des personnes dans la société en leur donnant des atouts pour exercer un métier.

La direction de l'établissement depuis le début, puis la présidence pendant 70 ans par des infirmières, ont maintenu un esprit d'ouverture pluri-professionnelle et globale : les activités se sont étendues dans les champs de la formation professionnelle, du handicap, de l'enfance et de l'insertion sociale.

L'énergie de ces femmes a permis à l'institution d'aller de l'avant en acceptant la nécessaire prise de risques en des temps de guerre et d'engagements militants pour répondre aux besoins essentiels : un toit d'abord, puis des soins et enfin de la formation.

Aujourd'hui, après 70 années de paix et de progrès dans les domaines de l'économie et de la santé, les besoins ont évolué et les crises aussi. La Fondation poursuit ses actions dans le sens de l'innovation choisi par ces pionnières pour que nos territoires, enclavés, en voie de désertification, puissent encore bénéficier de soins et donner à tous l'accès à un abri et au savoir.

Dans un contexte de codifications des prestations, de maîtrise des dépenses publiques, où les patients sont devenus des « clients », la Fondation a maintenu une volonté tenace d'écoute, d'ouverture et d'approche empathique dans la construction pluri-professionnelle de solutions avec la personne accompagnée.



Madeleine et Eveline SELTZER

Les valeurs

La devise des fondatrices résonne encore comme un appel à la permanence des choix qui s'incarnent dans un monde dont le mouvement est de plus en plus rapide et où les repères tendent à s'estomper. C'est pourquoi sont répétés, affichés et commentés, ces mots choisis :

« Ne pas juger, aimer, servir »

Ils incitent à nous renforcer mutuellement dans la volonté d'accueil des plus fragiles, dans le choix de prioriser les exclus, dans l'énergie de mettre nos forces à disposition du bien-être de chacun, et, dans tous les cas, comprendre que cette attention relève d'un partage qui nous rend aussi capable de formuler des remerciements.

Être en veille permanente, écouter l'environnement, avoir des relations suivies dans les instances locorégionales, considérer les associations d'usagers, les fournisseurs et les financiers comme des partenaires, voilà nos engagements au quotidien.

Faire vivre cet état d'esprit chez les 500 collaborateurs travaillant de plus en plus en secteurs éclatés, nécessite une attention particulière au recrutement, à la formation, à l'accompagnement, à la participation de l'individu au collectif.

L'adaptation est permanente. La Fondation recueille des besoins et repère les opportunités permettant des réponses adéquates pour un territoire peu peuplé aux contraintes géographiques fortes.

La réactivité du Conseil d'Administration et des services de la Fondation se base sur une bonne connaissance des dossiers, sur des compétences sans cesse développées et une réflexion éthique permanente.

Les objectifs conduisent à des choix ambitieux, dépassant les contraintes conjoncturelles du court terme.

La Fondation Edith SELTZER, reconnue d'utilité publique, est une entreprise sans but lucratif dont les ressources, liées aux activités, sont sans cesse investies localement dans l'accompagnement des personnes.

Les valeurs humanistes perdurent au travers de la tolérance et du respect de chacun. La bienveillance s'exprime dans un cadre protecteur.



Les engagements

1. Une vision globale centrée sur la personne, ses ressources, ses compétences

La Fondation, tout en reconnaissant ses fondements humanistes et chrétiens, développe aujourd'hui ses actions selon les principes de la laïcité garantissant la liberté de conscience et de pensée.

La Fondation s'engage à promouvoir la dignité des personnes accueillies, salariées ou partenaires. Elle respecte les lois et les libertés fondamentales. Elle est attentive spécifiquement aux besoins des personnes les plus vulnérables momentanément ou durablement.

La Fondation s'entoure de garanties éthiques en favorisant les échanges et les débats et en travaillant à l'élaboration de décisions justes.

La Fondation intègre à ses principes d'accompagnement la dimension spirituelle de la personne et propose des actions dans ce sens.

La Fondation valorise les compétences et les ressources des personnes. Elle met en place des actions de développement des potentiels.

2. Une construction collective de l'action

La Fondation favorise la co-construction au sein des équipes professionnelles. Elle incite à partager les informations et les ressources et travaille à maintenir un esprit de solidarité et de disponibilité.

La Fondation prend les moyens de mobiliser les salariés sur des projets novateurs et se préoccupe de créer une dynamique participative.

La Fondation travaille avec des équipes bénévoles qu'elle insère en complémentarité dans la vie de l'établissement, au mieux des organisations.

La Fondation prend en compte les demandes des usagers, accompagne les personnes et leur entourage et dialogue régulièrement avec leurs représentants.

La Fondation instaure un dialogue social ouvert, notamment avec les représentants du personnel. Elle se tient à l'écoute des besoins des salariés et propose des moyens constructifs de résolution des différends.

3. Un choix de développement éthique et durable

La Fondation se tient en vigilance permanente sur la qualité éthique des actions et des pratiques, elle est attentive à la formation des acteurs dans ce domaine, et organise la réflexion éthique dans l'ensemble de ses services.

La Fondation s'engage dans des projets de développement durable et forme les personnels en ce sens.

La Fondation développe et encourage les réflexes de la vie quotidienne pour le respect des ressources environnementales.

La Fondation veille à la qualité de ses prestations et à celle de ses partenaires.

La Fondation se soucie de la pérennité de ses choix et se situe comme acteur responsable du présent et de l'avenir de la planète.



4. Une volonté de partenariat et d'alliance

La Fondation entretient avec les acteurs externes et les partenaires des liens de solidarité et de coopération.

La Fondation s'inscrit dans les réseaux existants et met en place de nouvelles alliances en fonction des besoins.

La Fondation facilite les échanges, les rencontres, la découverte réciproque des professionnels et des institutions.

La Fondation propose et étudie toute demande de modification de son activité dans un esprit de service et avec discernement.

La Fondation recherche des partenariats et des alliances en instaurant une veille active sur les évolutions (technologiques, sociétales...), et se veut force de proposition.

Il revient au Conseil d'Administration et à la direction d'œuvrer pour que ces engagements s'incarnent dans la vie de l'établissement.



IV. Les axes stratégiques, la gouvernance

Les personnes accompagnées par les personnels de la Fondation présentent des difficultés ponctuelles ou permanentes dans leur capacité de prendre soin d'elles-mêmes.

Leur pathologie ou leur degré d'autonomie est très variable et nécessite une analyse fine des besoins prenant en compte les aspects médicaux, sociaux, psychologiques, et l'énergie disponible de la personne et de son entourage.

Dans le Projet d'Établissement 2014-2018, sept « publics cibles » avaient été mis en évidence. Ces publics et leur entourage restent prioritaires.

Ce sont :

- ◆ les personnes âgées malades ou dépendantes
- ◆ les personnes atteintes de maladies chroniques ou en fin de vie
- ◆ les patients en post opératoire ou post hospitalisation
- ◆ les personnes atteintes de troubles psychiques
- ◆ les personnes en situation de vulnérabilité et qui ont besoin d'acquérir des compétences nouvelles
- ◆ les personnes en situation de handicap
- ◆ les enfants en situation de difficulté sociale

S'ajoutent les personnes en situation d'exclusion sociale, puisqu'elles sont de fait fragilisées, présentent des risques sanitaires et psychologiques, et que la Fondation, sollicitée, les inclut désormais dans ses publics prioritaires, ainsi que les personnes aidant leur entourage.



Les axes stratégiques

1. Maintien des activités médicales, médico sociales et de formation, et orientation sur les besoins de la population proche

La Fondation adapte ses activités aux besoins de la population locale.

Elle poursuit ses activités de soins de suite, de médecine et de soins palliatifs, en offrant des séjours de réadaptation et de réinsertion aux personnes.

Elle adapte ses formations à la demande des populations locales, des entreprises et des autorités organisatrices.

Elle poursuit l'amélioration de l'accueil, des locaux, de l'hôtellerie, et s'engage sur la qualité de l'ensemble de ses prestations.

Elle renforce sa capacité d'écoute des habitants du département et de la région et met en place des activités nouvelles adaptées aux situations locales.

Elle travaille à faire évoluer les modes d'hospitalisation ou de séjour vers de la courte ou très courte durée et développe des solutions ambulatoires pour suivre les personnes au plus proche de leurs lieux de vie, tout en étant vigilant à la continuité des parcours de santé.

Elle assure une fonction de veille quant à l'évolution des problématiques locales.

2. Contribution au retour et au maintien à domicile des personnes par des accompagnements contextualisés

La Fondation travaille à la structuration et l'amélioration des parcours de soins.

Elle développe des actions en proximité des populations soit sur des sites décentralisés, soit au domicile des personnes.

Elle facilite les allers et retours des personnes entre le domicile et l'hospitalisation en cas de manque d'autonomie.

Elle établit et maintient des relations avec les professionnels à l'extérieur de l'établissement afin de co-construire les réponses soignantes ou sociales.

Elle étend ses actions de prévention et d'éducation dans le cadre du domicile ou de services extérieurs.

3. Développement de partenariats et d'alliances

La Fondation est favorable à tout échange avec des partenaires, notamment les collectivités territoriales, les associations, les entreprises.

Elle s'inscrit dans les réseaux existants et propose des modes de relations adaptés pour augmenter les capacités et les compétences.

Elle recherche des possibilités de mutualisation ou de travail en commun sur des dossiers partagés.

Elle s'ouvre sur des moyens modernes de communication afin de faire circuler l'information.

La Fondation se rend disponible pour tout échange avec les Organismes de Contrôle, dans un esprit de coopération et de responsabilité.

La Fondation crée des espaces d'échanges, de formation et de communication sur l'ensemble du département.

4. Renforcement de la place des usagers

La Fondation maintient l'écoute particulière qu'elle a toujours eue pour ses usagers et leur famille.

Elle fait évoluer son cadre réglementaire en formalisant la participation de ces représentants au sein d'instances (Commission des Usagers, Conseils de la Vie Sociale, Conseil d'Administration) et de différents comités concernant l'hygiène (EOH), l'alimentation (CLAN), la douleur (CLUD) et les certifications.

Elle tient compte des observations des familles et des représentants des usagers au sein de leurs associations pour le développement de ses activités.

Elle sollicite, selon la réglementation, l'avis des usagers pour les règlements de fonctionnement, les projets d'établissements et de services, les activités et le développement de nouvelles prestations. Elle demande la participation des usagers pour l'étude des événements indésirables et des réclamations.

5. Développement du rôle des bénévoles

La Fondation est attentive à associer les bénévoles à diverses activités : animation, bibliothèque, coordination d'activités, accompagnement de patients ou de résidents, cours de français...

Elle organise leur place selon une charte et une convention individuelle.

Elle s'engage à développer leur formation et leur participation à la vie de la Fondation.

6. Affirmation de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

La Fondation se reconnaît dans la philosophie « agir local, penser global ». Elle apporte sa contribution en qualité d'entreprise au développement durable.

La Fondation reconnaît et assume ses responsabilités à l'égard de ses salariés. Dans sa politique de recrutement comme dans la gestion des ressources humaines, elle s'engage pour la lutte contre les discriminations, pour l'égalité hommes/femmes et pour l'insertion des travailleurs en situation de handicap. Elle veille à l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle. Elle favorise le droit d'expression et regarde comme un devoir la formation et la promotion de ses salariés.

La Fondation recherche les conditions d'un débat social constructif et facilite les échanges en son sein. Elle fonde son organisation sur les principes de délégation et de subsidiarité.

Elle affirme sa place parmi les premiers employeurs du département et est en lien avec les établissements publics, privés et les entreprises de la région.

Elle développe son rôle d'institut de formation menant à des métiers utiles dans un contexte mouvant.



La gouvernance

La gouvernance de la Fondation est basée sur des principes forts, principalement dans les domaines suivants :

Valeurs

- ◆ le respect des personnes, la dignité et l'équité sont des valeurs primordiales en management et s'affirment dans les comportements
- ◆ la compétence professionnelle est exigée et entretenue tout au long de la vie
- ◆ l'efficacité des décisions et des actions est toujours recherchée
- ◆ la fiabilité, la loyauté et l'exemplarité sont attendues de l'encadrement et de tous
- ◆ la solidarité et l'engagement sont au cœur de la vie quotidienne de la Fondation

Décisions, délégations et responsabilités

- ◆ les prises de décisions se font au plus proche des personnes qui auront à les mettre en œuvre (principe de subsidiarité)
- ◆ la créativité, l'initiative, l'implication sont favorisées
- ◆ les décisions sont prises par le responsable après concertation et analyse
- ◆ le document unique de délégation (DUD), mis à jour périodiquement, est établi entre le Conseil d'Administration et la direction puis décliné pour chaque niveau hiérarchique.
- ◆ le conseil d'administration se donne les moyens de contrôle et de surveillance de la réalisation des objectifs

Approche métier

- ◆ les définitions d'emploi sont établies, mises à jour et utilisées régulièrement
- ◆ l'expertise est favorisée et entretenue
- ◆ le travail en pluri professionnalité est reconnu comme un gage de qualité
- ◆ les cadres développent les potentiels dans leur équipe et veillent à l'équilibre global des charges de travail
- ◆ chaque professionnel se tient au courant des recommandations de bonnes pratiques et de l'état de l'art existant dans le domaine qui le concerne
- ◆ les avantages et inconvénients de chaque décision sont examinés au regard des preuves et des faits connus et des résultats attendus et produits
- ◆ la qualité du travail est exigée et reconnue

La gouvernance met en relation le conseil d'Administration, la direction, et l'ensemble de parties prenantes.



Le Conseil d'Administration

Il comprend 15 membres auxquels sont adjoints 2 représentants des usagers. Les administrateurs viennent d'origines professionnelles diverses : corps médical, paramédical, éducatif et administratif des secteurs sanitaire, médico-social et social, personnes expertes, personnes ressources. Il s'attache à définir les orientations de la Fondation et les contrôles. Il est promoteur d'idées nouvelles dans un souci constant d'éthique et de qualité des prestations.

Le directeur général

Il est le garant de l'application des décisions et des orientations du Conseil d'Administration. Il gère les structures et les services dans le respect de la réglementation, assure le fonctionnement global de l'établissement selon les statuts de la Fondation et dans le cadre de sa définition de fonction. Il est porteur de propositions issues de l'établissement et du contexte territorial. Il anime le dialogue social. Il impulse un mode de management respectueux, stimulant et facteur de progrès.

Les cadres de direction

En charge d'un secteur d'activités, ils sont porteurs de projets de développement dans leur domaine de compétences.

Ils contribuent à l'unité institutionnelle dans le respect de la diversité des domaines d'activité.

Ils assurent le lien entre les secteurs pour harmoniser les cultures professionnelles et centrent leurs activités autour de la personne accueillie, quelles que soient ses modalités de prise en charge.

Les cadres de proximité

En charge d'une ou plusieurs équipes, ils gèrent ces équipes et sont en lien avec leur cadre de direction. Ils constituent un groupe d'encadrement et mettent en œuvre le projet d'établissement. Leur implication sur le terrain est source de propositions pour la direction, mais aussi porteuse de messages, de valeurs, d'exemples auprès du personnel et des usagers.

Les élus du personnel et les salariés

Les principes de concertation dans la clarté des rôles de chacun restent la base des relations entre salariés, direction et Conseil d'Administration.

Les instances de représentation des salariés et les échanges informels favorisent un dialogue constructif.

L'information par la lettre interne « Grand Angle », le site intranet, etc. établissent entre tous un lien régulier. Chaque année, des événements permettent la rencontre directe entre administrateurs et salariés (assemblées générales, journées portes ouvertes, groupes de réflexion éthique, inaugurations, départs en retraite, médailles du travail, fêtes...)

Les usagers et leurs familles

Les usagers : patients, résidents, clients sont respectés et au cœur des préoccupations des équipes, des projets et des décisions.

Les représentants des usagers participent au Conseil d'Administration ainsi qu'à de nombreuses instances et comités. Leur expression est favorisée de façon individuelle et collective au travers des associations ou de leurs représentants.

L'accueil des familles lors de séjours d'hospitalisation, et en particulier lors de la fin de vie d'un proche, est une priorité.

L'Association des Amis de Chantoiseau et du Bois de l'Ours rassemble plus de 320 adhérents dont la force doit être mieux utilisée pour soutenir les projets de la Fondation.

La gouvernance se traduit également dans les relations avec les partenaires :

Les organismes de contrôle :

Ces partenaires sont d'abord institutionnels : financeurs, organismes de contrôle, planificateurs des actions et services et pour la Fondation ce sont particulièrement l'Agence Régionale de Santé PACA (hospitalisation, personnes âgées, personnes handicapées, besoins spécifiques et prévention), le Département des Hautes-Alpes (personnes âgées, personnes handicapées, enfance), la Région (formation professionnelle), l'État (logement accompagné, migrants, sécurité et secours) au travers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), les Mutuelles. D'autres comme les Conseils des Ordres, ont un rôle de contrôle des professionnels. Localement les communes et communautés de communes sont des partenaires dans la gestion locale de nos projets et de nos prestations (prestataires ou clients).

Avec tous, nos relations doivent être constructives et respectueuses pour assurer un dialogue permanent nécessaire à la réponse aux besoins des usagers, au fonctionnement et au développement de nos activités.

Les autres partenaires

De même autour des projets de vie des personnes accueillies nos relations sont fortes avec le service public hospitalier, les services d'incendie et de secours, les forces de l'ordre, l'Éducation Nationale, les maisons des solidarités, la justice (enfants et adultes), etc.

Avec les associations, le travail se fait souvent conjointement autour d'actions ou au sein d'instances départementales (conférence de territoire, Maison Départementale des Personnes Handicapées) et régionales (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie).

Enfin les entreprises du bâtiment, de services et d'approvisionnement, les banques, les professionnels libéraux etc... sont des prestataires quotidiens avec qui la concertation et la négociation sont les clefs du bon fonctionnement de nos établissements.



Les bénévoles

Les bénévoles sont impliqués dans des actions comme les visites auprès des malades. Certains proches des personnes handicapées accompagnent des sorties extérieures et des voyages. Ces contacts et engagements doivent être encouragés et donner lieu à un vrai partenariat précisé dans une charte des bénévoles, signée par les deux parties.

La Fondation s'engage à contribuer à la formation des bénévoles et à leur sécurité lors de leurs interventions. Des parcours de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) pourront être soutenus pour la reconnaissance des compétences déjà acquises par certains d'entre eux.

Les donateurs

Grâce aux dons, aux legs et aux prêts sans intérêts la Fondation a pu acquérir des terrains, participer à certaines constructions ou rénovations.

Elle engage une politique active de recueil de dons et legs, avec la possibilité de dédier ces versements à une action particulière. La Fondation reconnue d'utilité publique permet aujourd'hui aux donateurs une déduction fiscale de 66% du don.



V. Le suivi du projet, l'évaluation

Le Conseil d'Administration doit suivre les avancées du projet de la Fondation avec les salariés et les bénévoles acteurs des programmes. Chaque année, un temps de rencontre est organisé.

L'évaluation est prévue dès l'élaboration de la mise en œuvre des actions. Le rapport annuel d'activité présente un suivi global, détaillé de l'activité des services, de la satisfaction des usagers, de la vie des instances, du dialogue social.

Le Conseil d'Administration est particulièrement sensibilisé à la veille éthique, quant à l'évolution des activités et des modes de gestion.

Le projet d'établissement 2019 / 2023 prend sa source dans le projet de Fondation.

Il est composé des projets des différents Pôles :

- ◆ Projet du Pôle Médical
- ◆ Projet du Pôle Formation
- ◆ Projet du Pôle Social
- ◆ Projet du Pôle Handicap
- ◆ Projet du Pôle Enfance
- ◆ Projet des services supports

complétés par une :

- ◆ Synthèse du projet d'établissement
-



Fondation Edith Seltzer

CENTRE MÉDICAL CHANT'OURS : SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION, PSYCHIATRIE ET HÔPITAL DE JOUR
CENTRES DE SANTÉ CHANT'OURS • CSAPA
CENTRE DE FORMATION ET CRP CHANTOISEAU
FOYERS POUR ADULTES HANDICAPÉS ET SAMSAH
ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER • PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS
APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE
RÉSIDENCE ACCUEIL PARAMAR
CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE
MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL « L'ÉNYOL »
ACCOMPAGNEMENT JEUNES MAJEURS • DISPOSITIF D'ACCUEIL MODULABLE
PORTAGE DE REPAS

118, ROUTE DE GRENOBLE
TEL : 04 92 25 30 30
www.fondationseltzer.fr

05107 BRIANÇON
FAX : 04 92 25 31 99
COURRIEL : direction@fondationseltzer.fr

AVRIL 2017